

**COMITE DES TERRITOIRES LAO  
BALMA 13 SEPTEMBRE 2025**

**Présents** : Marc Congras, Chrystel Carré, Yves Bellanger, André Olive, Janine Courtade (à partir de 13h), Pierre Olive, Frédéric Moutier, Tidiane Corrêa, Marc Delay

**Présidents de CDA :**

CDA09 : Benjamin Bellamy  
CDA11 : Gérard Laterrasse  
CDA31 : Chantal Duprat représentée par Magali Duprat  
CDA34 : Julien Speck représenté par Denis Authier  
CDA46 : Guillaume Eber  
CDA65 : Raymond Baudour  
CDA66 : Hervé Molas  
CDA81 : Eric Albert  
CDA82 : Denis Arcuset

**Excusés** : CDA30 : Serge Legros  
CDA48 : Antoine Vens

Patricia Alt, Séverine Puren, Christine Descoux, Christel Lanapèze, Sandrine Valette

**Absents** : CDA12 : Nicolas Vacquier  
CDA32 : Bernard Médiamole

Ouverture de la séance à 10h.

### **1- Création du Conseil National des Comités Départementaux**

Marc Congras présente aux représentants des comités présents le nouveau Conseil National des Comités départementaux. L'Occitanie est représentée par Chantal Duprat (CDA31) qui a été approchée par le président de cette instance, F. Dubuisson.

Ce conseil se veut être le porte-parole des comités départementaux auprès de la Fédération. La première réunion s'est tenue le 30/06/2025. Une enquête a été lancée sur le running. Cela semble marquer une inflexion de la politique fédérale qui semble s'intéresser un peu plus aux départements et donc à ce qu'il se passe à la base.

Pierre Olive remarque que cela est peut-être lié à la taille des Ligues qui ont grossi et qui se sont peut-être éloignées des clubs.

Marc Congras évoque également le nouveau plan de développement fédéral qui se veut en accord avec les plans régionaux, une carte d'identité des Ligues et de leurs actions est présente dans ce nouveau plan.



#### **NOS PARTENAIRES**



## 2- Points Statistiques Licence

Départements	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
009 CD ATHLE ARIEGE"	297	250	184	317	317	311	329	1,058
011 CD ATHLE AUDE"	1688	1515	1265	1345	1329	1317	1460	1,109
012 CD ATHLE AVEYRON"	1215	1143	819	941	948	968	1079	1,115
030 CD ATHLE GARD"	4019	3909	3103	3458	3266	3099	3316	1,070
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE"	5360	5360	5052	5919	5807	6018	6767	1,124
032 CD ATHLE GERS"	683	656	561	657	627	571	638	1,117
034 CD ATHLE HERAULT"	4212	4258	3952	4478	4263	4494	4751	1,057
046 CD ATHLE LOT"	650	694	557	630	770	768	871	1,134
048 CD ATHLE LOZERE"	543	563	457	635	556	514	553	1,076
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES"	1569	1569	1389	1631	1574	1562	1797	1,150
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES"	1522	1499	1170	1364	1350	1349	1341	0,994
081 CD ATHLE TARN"	2619	2568	2251	2549	2443	2373	2359	0,994
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE"	931	932	804	833	740	784	855	1,091
	25308	24916	21564	24757	23990	24128	26116	1,082

Beaucoup de départements, à l'image de la Ligue ont connu une progression de leurs effectifs pour la saison 2025.

Dans la Haute-Garonne, l'ouverture de nombreuses sections Baby Athlé explique une partie de l'augmentation.

La perte dans le Tarn a été analysée et elle résulte principalement des difficultés rencontrées dans le plus gros club du département qui est en perte de vitesse (problème d'encadrements) et par un autre club avec des soucis liés à une jeune licenciée et ses parents.

Magali Duprat (CDA31) souligne qu'il y a moins de perte dans les catégories U16 et U18 certainement liée à un effort de structuration des clubs.

Denis Authier (CDA34) remarque que dans l'Hérault, peu de clubs ont des écoles d'athlétisme et que des clubs ne respectent pas l'obligation de licenciés tous leurs adhérents (il manquerait environ 950 licences), beaucoup sont des clubs de runners.

Il est constaté que la différence entre fille et garçon au niveau des clubs dans les catégories U14 et U16 s'accroît. Plusieurs tentent de l'expliquer par un manque d'attractivité et de médiatisation.

Une étude menée dans l'Hérault fait clairement ressortir la corrélation entre nombre de licenciés (jeunes) et le nombre de stades. Il y a un manque d'infrastructures dans notre région.

### **3- Coordination des Calendriers et Territorialité des Compétitions**

Il est demandé les dates de compétitions hivernales pour les jeunes. Frédéric Moutier les présente rapidement et indique qu'elles seront proposées au prochain comité directeur du 20 septembre.

Il est évoqué les problèmes de coordination de calendrier en particulier pour les cross à label car des soucis de concurrence se pose parfois entre des organisations dans des départements limitrophes. Une réunion de coordination de la saison cross 2026/2027 sera organisée par la ligue.

Magalie Duprat demande s'il est possible d'établir des fiches mode d'emploi pour les organisateurs de compétition.

### **4- Présentation de la Politique Régionale des jeunes**

Yves Bellanger présente les propositions de la Ligue concernant la politique des jeunes.

# De U16 à U18 Le passage de Minimes à Cadets

Notre athlétisme peine à conserver ses jeunes.

## Le passage Mi-Ca en souffrance

	Saison 2024 - 2025								
	BB	EA	PO	BE	MI	CA	JU	ES	SE
Féminines	309	1 420	1 241	936	1 161	802	389	269	943
Masculins	457	1 575	1 203	775	659	514	364	311	1 174
<b>Total</b>	<b>766</b>	<b>2 995</b>	<b>2 444</b>	<b>1 711</b>	<b>1 820</b>	<b>1 316</b>	<b>753</b>	<b>580</b>	<b>2 117</b>
Lic. Cat. N/N-1			82%	70%	106%	72%	57%	77%	

- Les licences Ca représentent seulement **72%** des licences Mi.
- Statistique nationale : **1 jeune sur 2 ne fait AUCUNE compétition.**
- Depuis deux ans, l'équipe technique et le GTO on travaillé sur ces problématiques pour en identifier les causes et imaginer des réponses à celles sur lesquelles nous pouvons avoir une influence.

# Propositions pour fidéliser les Minimes

La saison des minimes est-elle équilibrée ?

Est-elle adaptée au plus grand nombre ?

Facilite-t-elle l'accès à la compétition ?

## Densifier le calendrier

- Le calendrier actuel ne facilite pas l'accès à la compétition :
  - La période printanière est dense pour les minimes de bon niveau
  - La période allant de septembre à mars est peu remplie.
- Les minimes qui ne sont pas crossmen (et ils sont nombreux) ont peu d'opportunités de compétitions sur la première partie de l'année.
  - Ne faisant pas de compétition, ils l'appréhenderont lorsqu'elle arrivera.
- Le calendrier des dirigeants de club et des officiels est lui très fourni.
  - Ajouter des compétitions officielles semble difficile.

## Trois axes d'évolution sont proposés



Animer le début de saison des minimes avec des rencontres officielles entre clubs



Proposer des stages au niveau des départements.



Réserver une date régionale pour des matchs entre territoires



## Objectif : mettre les Minimes en concurrence très tôt dans la saison

- Organiser des **rencontres informelles** entre clubs (2-3 clubs).
  - Ces rencontres interviendraient fréquemment entre septembre et mars : Une fois par mois ou par cycle scolaire (~7 semaines).
  - Ces rencontres sont organisées de préférence un soir d'entraînement, à la convenance des coaches. 2-3 parents sont sollicités pour aider les coaches.
  - Chaque athlète fait 3-4 épreuves, en 1h30-1h45. Il s'est « frotté » à la concurrence, elle l'impressionnera moins à l'avenir.
  - Le programme est laissé à l'initiative des coaches. Il est simple, réalisable, souple.
- Ces rencontres se font **sans officiels** :
  - Le chronométrage (si nécessaire) est manuel, le décamètre posé au sol, des fiches jalonnent les lancers...
  - Un verre de jus de fruits, une part de cake sont offerts à tous pour conclure.
- Les encadrants de différents clubs collaborent.



## Pourquoi et Comment élargir le suivie des Minimes ?



- Les meilleurs minimes ne seront pas nécessairement les meilleurs espoirs.
- Le deuxième niveau minime sera peut-être le premier en sénior.
- Sélectionner les jeunes sur des stages les valorise et leur permet d'approfondir leur pratique.
- Les sélectionnés se sentiront reconnus. Ils seront motivés à continuer l'athlé. Et ils amèneront leurs camarades à reprendre une licence la saison suivante.
- Nos officiels, dirigeants, coachs ont-ils tous été les meilleurs minimes de leur génération ? Pourtant, ils sont encore là !

56% de athlètes qui arrivent au haut niveau ne sont dans le top 10 minimes.



## Elargir le suivi des minimes – La proposition



- Organiser des stages départementaux pour nos minimes :
  - 2, 3 départements se regroupent pour monter un stage.
  - La formule est libre, de 1 journée à 5 jours, en fonction des possibilités.
  - Les minimes sélectionnés sont, si possible, ceux qui ne sont pas suivi par la LAO.
  - Le stage est à vocation d'entraînement : les techniciens de la LAO proposent un référentiel d'exigences technique pour « guider » les encadrants.

L'objectif : passer de ~100 minimes sur 1 800 suivis en 2025  
à 100 + 250 = 350 minimes suivis en 2027.



## Elargir le suivi des minimes – l'aide de la LAO



- La LAO propose d'aider les stages incluant des athlètes d'au moins deux départements différents et de plus de 20 athlètes.
- Elle fournit un cadre de l'ETR élargie pour aider à l'encadrement des stages de 2 jours et plus.
- Elle fournit une aide financière :
  - 15,00 € par jour et par athlète pour les stages de 2 jours.
  - 20,00 € par jour et par athlète à partir de 3 jours.  
Cette aide est plafonnée à 4 500 € par an et par stage.
- Elle équipe les stagiaires avec un T-shirt souvenir.



## Matchs inter-comités : un moyen supplémentaire d'animer.



- Les matchs inter-comité/territoires proposeraient aux Minimes une rencontre, par équipe, supplémentaire.
- Où les positionner ?
  - En début de saison.
  - A la fin d'un stage organisé par plusieurs comités.
  - En même temps que la coupe de France des ligues.
  - En fin de saison lorsque seuls les meilleurs ont accès aux compétitions.
- Les matchs, par équipe, pourraient être basés sur des triathlons ou des quadrathlons.

Marc Delay ne voudrait pas que l'on continue de parler de département quand on parle de territoire. Il voudrait que la Ligue soit support de ces actions. Yves Bellanger lui répond que la Ligue souhaite laisser l'initiative aux comités départementaux.

Le but de ce projet est de perdre moins d'athlètes entre minimes et cadets.

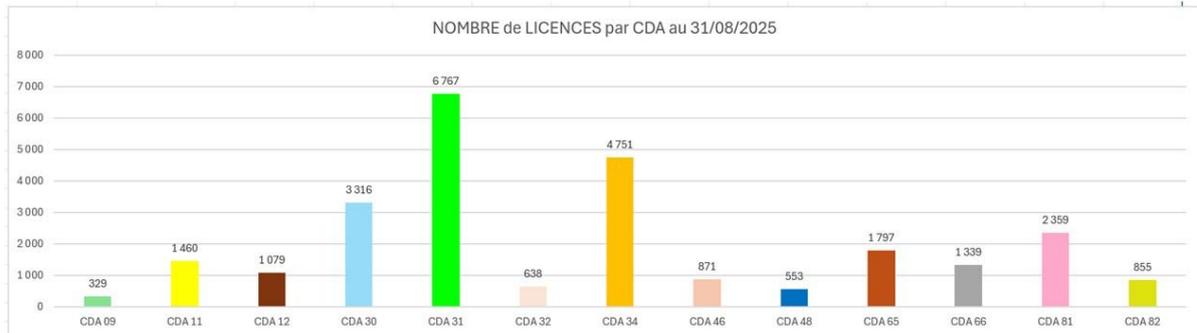
### 5- Information et bilan ANS

Yves Bellanger présente le résultat de la campagne 2025 PSF/ANS. Moins de clubs et moins de comités ont fait des demandes de subvention cette année. Cela est peut-être la conséquence des élections de 2024 et donc des changements de gouvernance.

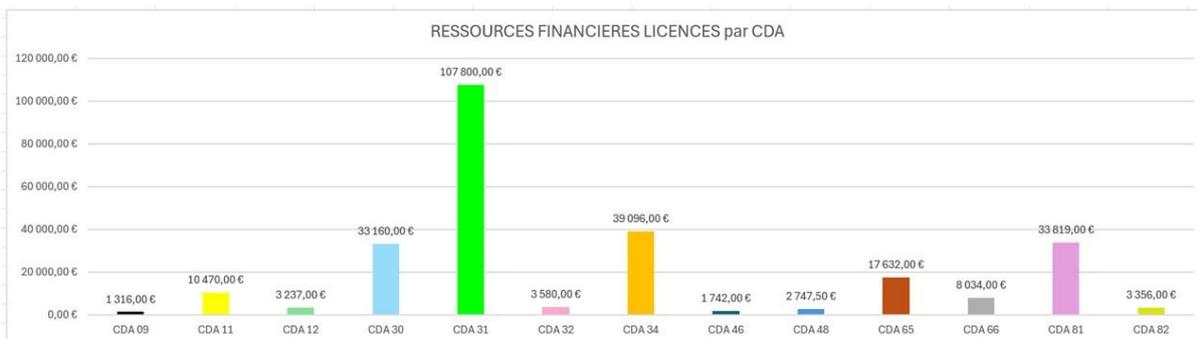
Yve Bellanger déplore cela car cela est un moyen relativement simple d'obtenir des ressources supplémentaires.

## 6- Etat de la professionnalisation des CDA

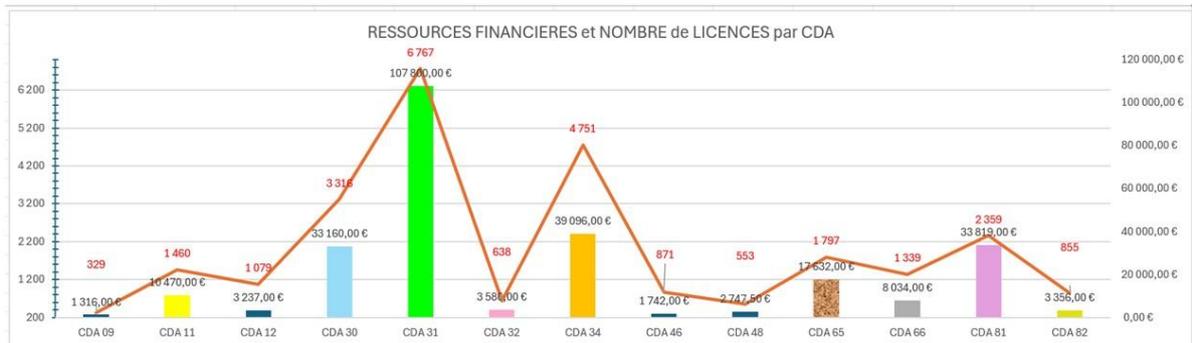
André Olive propose un document présentant les ressources financières des comités départementaux.



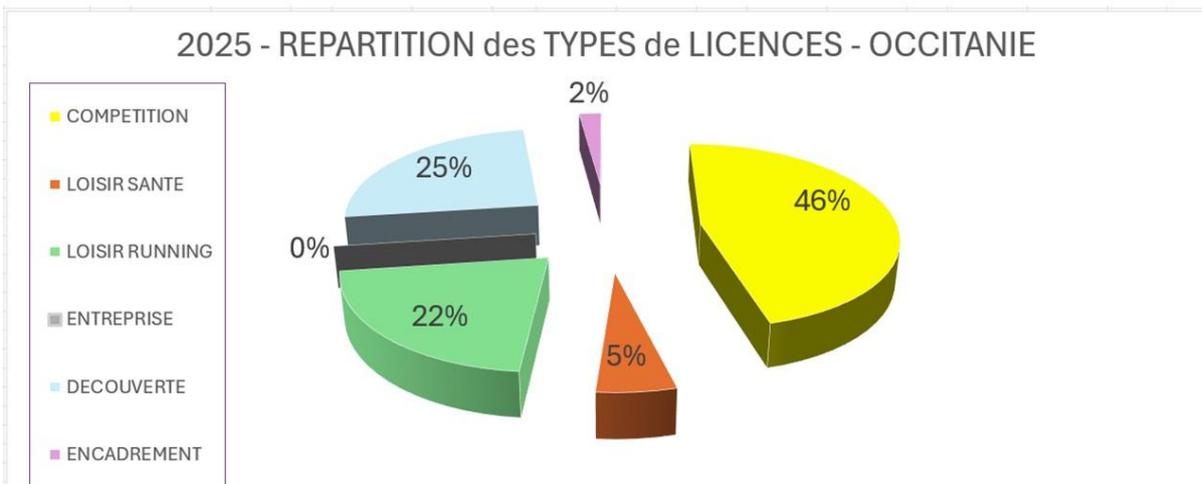
Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025



Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025

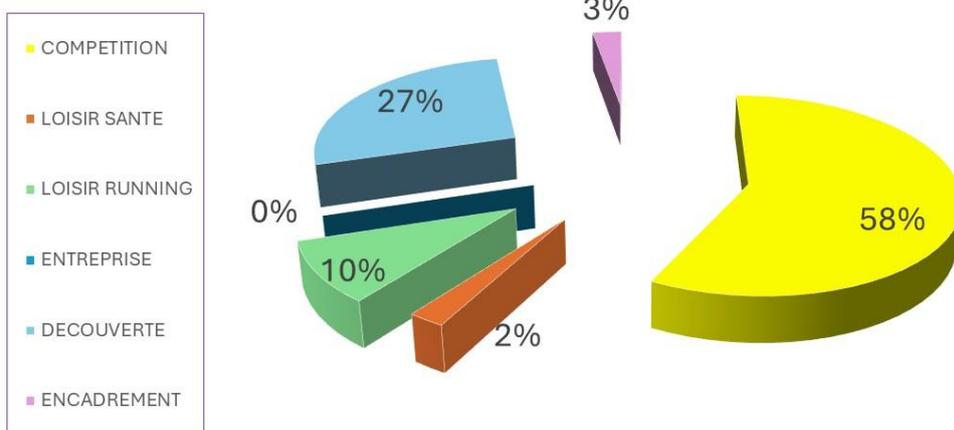


Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025



Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025

2025 - REPARTITION des PRELEVEMENTS QUOTE-PART FINANCIERE - OCCITANIE



Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025

Quote-Part Financière lissée par LICENCIE			
1	DEPARTEMENT DE L'ARIEGE	4,00 €	329
2	DEPARTEMENT DE L'AUDE	7,17 €	1 460
3	DEPARTEMENT DE L'AVEYRON	3,00 €	1 079
4	DEPARTEMENT DU GARD	10,00 €	3 316
5	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE	15,93 €	6 767
6	DEPARTEMENT DU GERS	5,61 €	638
7	DEPARTEMENT DE L'HERAULT	8,23 €	4 751
8	DEPARTEMENT DU LOT	2,00 €	871
9	DEPARTEMENT DU LOZERE	4,97 €	553
10	DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES	9,81 €	1 797
11	DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES	6,00 €	1 339
12	DEPARTEMENT DU TARN	14,34 €	2 359
13	DEPARTEMENT DU TARN & GARONNE	3,93 €	855

Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025

		Nb Licences	Quote-Part Financière lissée par LICENCIE	Volume financier total prélevé sur les licences	ANS	TOTAL
1	DEPARTEMENT DE L'ARIEGE	329	4,00 €	1 316,00 €		
2	DEPARTEMENT DE L'AUDE	1 460	7,17 €	10 470,00 €		
3	DEPARTEMENT DE L'AVEYRON	1 079	3,00 €	3 237,00 €		
4	DEPARTEMENT DU GARD	3 316	10,00 €	33 160,00 €		
5	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE	6 767	15,93 €	107 800,00 €		
6	DEPARTEMENT DU GERS	638	5,61 €	3 580,00 €		
7	DEPARTEMENT DE L'HERAULT	4 751	8,23 €	39 096,00 €		
8	DEPARTEMENT DU LOT	871	2,00 €	1 742,00 €		
9	DEPARTEMENT DU LOZERE	553	4,97 €	2 747,50 €		
10	DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES	1 797	9,81 €	17 632,00 €		
11	DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES	1 339	6,00 €	8 034,00 €		
12	DEPARTEMENT DU TARN	2 359	14,34 €	33 819,00 €		
13	DEPARTEMENT DU TARN & GARONNE	855	3,93 €	3 356,00 €		

Moyenne : 7,31 €

Comité des Territoires – BALMA – 13/09/2025

Seuls les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn ont des salariés. Les autres départements n'ont pas les ressources financières ni les capacités d'embaucher.

Au sein des clubs, la tendance est à la professionnalisation des entraîneurs pour pallier à la baisse des bénévoles.

Il est également possible de faire appel aux jeunes du SNU ou aux services civiques.